

République Française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

COMMUNE DE MIRABEAU

**Extrait du Procès Verbal
des Délibérations du Conseil Municipal
du 12 avril 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le douze avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la COMMUNE DE MIRABEAU était assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Hugo DECROIX, Maire.

Etaient présents: Monsieur Hugo DECROIX, Monsieur Noël BARATHON, Monsieur Albert NALIN, Monsieur Christian FLAMARION, Monsieur Jérémy CHIAPELLO, Madame Karine DEBRAY, Madame Chantal BRUNI, Monsieur André MEYER, Monsieur Alain FASSINO, Monsieur Jérôme MARTINEZ, Madame Marie-Françoise DOMENGE

Absents: Monsieur Alexis DANAUS

Absents excusés:

Représentés : Madame Cécile DUBAR

D_017_2023

Objet : Avenant n°1 à la convention de délégation de transfert de gestion de patrimoine collectivité/exploitant du 1^{er} juillet 2021 concernant la section de voie ferrée comprise entre les pk 312,950 et 319,400 de la ligne n° 920000 de Saint-Auban à Digne-les-Bains

M. le Maire explique que le présent avenant a pour objet de remplacer l'exploitation du vélorail de Haute Provence jusqu'alors assurée par la **SAS RAILS LOISIRS** dirigée par son Président Daniel CLARET et dont le siège social et gestionnaire est sis à la Gare de Labaurie, 24800 EYZERAC, par **l'Association du Vélorail de la Sainte Baume** dont Daniel CLARET est également le Président et dont le siège gestionnaire de l'association est également sis à la Gare de Labaurie, 24800 EYZERAC.

Où cet exposé et Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

AUTORISE M. le Maire a signé l'avenant n°1.

par vote:

pour: 12

contre: 0

Abstention: 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois, an que dessus

Pour extrait conforme

Le Maire,
Hugo DECROIX

